



Association Souvigny Grand Site

2, route de Montmarault - 03210 SOUVIGNY

☎ : 04.70.43.62.10 – Courriel : contact@souvigny.com

INTERNET : www.souvigny.com

FICHE MEDIEVOLE 2025

Nom et Prénom :

Nom usuel : Numéro de téléphone : Email :

Adresse postale :

Immatriculation du véhicule utilisé sur le site de la Foire :

Avez-vous un diplôme de secouriste en cours de validité ?.....

Si oui, lequel ?

Vos Disponibilités

-Roulage et petits bricolages Du Lundi 21 au Samedi 26/07 4 personnes suffiront Attention pas d'intendance durant cette période

-Réception chantier international Dimanche 27 /07

-Montage Lundi 28/07 Mardi 29/07 Mercredi 30/07
 Jeudi 31/07 Vendredi 01/08

-Festival -Foire Samedi 02/08 Dimanche 03/08 Lundi 04/08 Mardi 05/08 Mercredi 06/08
 Jeudi 07/08 Vendredi 08/08 Samedi 09/08 Dimanche 10/08

-Démontage Lundi 11/08 Mardi 13/08 Mercredi 14/08 Jeudi 15/08

Je suis Médiévole pour la première fois :..... oui non

J'ai besoin d'une place au camping : oui non

J'ai besoin d'un costume : oui non

J'ai une habitude alimentaire végétarienne : oui non

Je suis déjà adhérent à Souvigny Grand Site

Je souhaite adhérer à Souvigny Grand Site, je joins un règlement (à l'ordre de Souvigny Grand Site) de :

+ 15€ pour une adhésion simple +25€ pour une adhésion de soutien + 50€ ou plus pour une adhésion de membre bienfaiteur

Je ne souhaite pas être adhérent.

Je m'engage à lire et appliquer la « Charte du Bénévole 2025 de Souvigny Grand Site »

J'ai lu le règlement général de protection des données RGPD

Fait à le / / 2025

(Signature du participant)

A remplir par le ou les représentants légaux si le signataire est mineur.

Je soussigné(e), Mme, M.

Responsable légal de

autorise mon enfant à être Médiévole à la Foire Médiévale de Souvigny 2025.

Je reconnais avoir pris connaissance avec lui de la Charte Médiévole et avoir rempli une fiche Médiévole en son nom.

Je confie la responsabilité du Médiévole mineur à

, Médiévole qui sera sur site et dans le même

secteur en même temps que le mineur.

Numéro de téléphone des responsables légaux :

Je donne cette attestation aux coordinateurs des Médiévols dès l'arrivée du Médiévole sur la Foire.

Fait à le / / 2025

Signature des Représentants légaux

Signature du Médiévole Référent

Le Médiévole Mineur

Règlement général de protections des données

Protection des données personnelles (RGPD) Fiche Médiévole (Bénévole à Souvigny)

Les informations recueillies avec la fiche Médiévole font l'objet d'un traitement informatique ou non, auquel l'utilisateur consent dans le cadre de l'inscription en qualité de Bénévole, volontairement, à l'Association Souvigny Grand Site. Ce traitement s'inscrit dans le cadre unique de la fonction de Médiévole. Les données collectées par Souvigny Grand Site sont celles du formulaire d'inscription Médiévols. Souvigny grand Site est le seul responsable du traitement. Les informations enregistrées sont destinées aux membres du bureau de l'association et aux coordinateurs des Médiévols. Les données sont destinées à avoir des informations pour vous contacter, vous aider, et vous identifier de façon formelle, et par souci d'organisation. Les données enregistrées sont conservées selon la législation en vigueur en matière d'archivage légal soit 3 ans.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement Général de Protection des Données - RGPD et Loi informatique et Libertés modifiée), l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations le concernant. De son vivant, il peut également définir le sort de ses données après son décès.

Il peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. Pour exercice de ces droits, l'utilisateur doit s'adresser, en justifiant de son identité, par voie postale à l'adresse suivante : Souvigny Grand Site 2 route de Montmarault 03210 SOUVIGNY ou par mail à l'adresse : contact@souvigny.com. Il peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex www.cnil.fr).

CHARTRE DU MÉDIÉVOLE Version 2025

Préambule : La Foire Médiévale de Souvigny existe depuis 1994 et ce grâce à ses Médiévoles qui ont su, année après année, la faire vivre dans le labeur et la bonne humeur. Il n'en reste pas moins qu'être Médiévole obéit à certaines règles de base, consignes élémentaires qui n'entament en rien l'aspect festif de la manifestation.

Article 1: Horaires et dates

La Foire se déroule du samedi 2 au dimanche 10 août 2025, tous les jours de 14h00 à 18h00 ou 20h00, mais le bénévole est sur le site dès le matin, même si c'est parfois difficile, pour tout remettre en ordre et préparer la suite.

Le montage de la foire se fait du 21 juillet au 2 août 2025 ; le démontage du 11 au 15 août 2025, et peut-être un peu plus si besoin. Chaque bénévole choisit chaque jours des plages-horaires selon un planning proposé, et s'engage à les respecter. En dehors de ces plage-horaire, il reste médiévole et devrait répondre présent en cas de besoin exprimé par un Médiévole.

Article 2 : Inscription et assurance

Inscription : Avant d'œuvrer, le Médiévole doit remplir une fiche d'inscription (en ligne ou papier), et rencontrer le coordinateur des Médiévoles. Cette inscription engage le Médiévole à respecter le présent règlement.

Pour les mineurs, la fiche d'inscription est obligatoirement cosignée par son représentant légal et par un Médiévole du même secteur d'activité, qui s'engage à veiller sur lui le temps de la fête.

Assurance : L'association souscrit pour ses bénévoles une police d'assurance couvrant les frais médicaux après intervention des organismes de sécurité sociale et complémentaires.

Article 3 : Droit à l'image, Règlement général des données personnelles

Droit à l'image : Le Médiévole autorise Souvigny Grand Site à utiliser son image pour la promotion de la manifestation pendant ou en dehors de son déroulement dans le cadre du respect de l'intégrité physique et morale de la personne.

RGPD : Les informations personnelles seront protégées par l'engagement pris dans le cadre du RGPD (voir sur le site souvigny.com ou demander le à l'accueil)

Article 4: Logistique

Repas : Durant le temps de la foire, les repas seront servis en même temps que ceux des troupes et visiteurs. En cas d'affluence dans les files d'attente, les Médiévoles qui le peuvent laissent la priorité à ces derniers.

La carte Médiévole est nécessaire pour prendre son repas. Le Médiévole bénéficie des repas sous réserve d'œuvrer dans la journée. Le repas du soir est accessible uniquement aux Médiévoles en costume médiéval.

Campement : Des places de campement sont disponibles gratuitement pour les Médiévoles. L'endroit doit rester suffisamment calme, pour que chaque Médiévole puisse se reposer sereinement.

Vestiaire : Une remorque base de vie, dite « Le Nautilus », est à la disposition exclusive des Médiévoles. Dans cet espace, le Médiévole peut se changer. A cet effet, il dispose d'un vestiaire personnel et fermant à clé lui permettant de stocker ses vêtements et ses affaires personnelles. Cet espace est aussi l'endroit au calme où le Médiévole peut se ressourcer (sans en abuser)!

Artistes 5 : Comportement

Le Médiévole doit impérativement respecter les consignes données par son coordinateur de secteur, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité et d'hygiène.

Le Médiévole est la vitrine de l'association, il en porte les valeurs : Il est tenu d'adopter un comportement correct et courtois envers les organisateurs, les Médiévoles, les visiteurs, les riverains, les exposants, les représentants de l'ordre ou des collectivités.

Le Médiévole dont le mauvais comportement aura été signalé sera exclu sur décision des membres du bureau.

Aucun Médiévole n'est autorisé à accepter de l'argent en son nom (pourboire ou autre). Toute somme perçue devra être reversée à Souvigny Grand Site.

Le Médiévole doit être costumé pendant la durée d'ouverture de la fête et en particulier lorsqu'il prend son dîner.

Les amis canins restent les bienvenus, mais ils devront être tenus en laisse sur la durée d'ouverture de la foire au public.

Si un visiteur est satisfait ou critique, le médiévole l'invite à remplir une enquête de satisfaction auprès de l'Accueil.

Article 6 : Matériel

Le Médiévole doit respecter le matériel et l'outillage. Le matériel appartient à l'Association, et non au Bénévole qui l'utilise. De même, le Médiévole ne peut s'approprier un espace comme étant « son espace ».

Il se doit également de respecter le costume qui lui est confié et de le rendre en bon état en fin de foire.

Article 7 : Sécurité

Le Médiévole va vivre pendant quelques jours dans un esprit de foire, et va côtoyer du matériel qui coupe, qui brûle, qui pique, qui mord. Attention en particulier à la fatigue et la précipitation qui peuvent vous faire essayer de réaliser un geste malheureux !

Le Médiévole est acteur de la sécurité sur le site (en gras) : Chaque Médiévole est informé de la conduite à tenir pour :

- Aider à évacuer le site : encadrement du public, utilisation des gilets violets, bracelets d'identification,
- Intervenir sur un départ d'incendie, porter secours à une personne en difficulté, ou prévenir les secours adaptés,
- Signaler les comportements suspects ou douteux
- Signaler les situations d'atteinte physique ou morale, de harcèlement, d'abus, d'agression sexiste ou sexuelle sans délai auprès du Président ou de son coordinateur de secteur.
- Orienter les personnes invoquant « Dame Cerise » vers les responsables de l'association le plus proche.

Article 8 : Disponibilité et Implication

Sans être corvéable, le Médiévole doit faire preuve d'entraide avec l'ensemble des autres Médiévoles.

Tout Médiévole assurant la figuration pendant la fête doit être prêt à intervenir pour en assurer le bon déroulement (sécurité, organisation, logistique, évacuation, assistance aux personnes en difficultés dont PMR, etc)

L'association est engagée dans une « démarche qualité » pour bénéficier du « LABEL FFFSH » Ce label doit être l'affaire de tous les acteurs de la manifestation. Les Médiévoles par leur façon d'être durant la Foire en seront les premiers maillons.

Si un visiteur, un exposant, un autre médiévole fait une critique positive ou négative sur le fonctionnement, l'organisation, la programmation ou tout autre sujet, vous devez l'accompagner à remplir une enquête satisfaction (à l'Accueil) et en parler avec votre coordinateur pour faire remonter l'information jusqu'au Président.